



Construction des problèmes publics

Descriptif

Toute politique publique trouve son origine dans la résolution d'un « problème public ». Cependant les sociologues et les politistes ont démontré que tout problème public ne s'impose de soi. À l'instar des autres phénomènes sociaux, il n'est jamais un « problème » en lui-même, de par ses caractérisations propres ; il doit être construit comme tel. Afin d'être reconnu comme public, le problème doit être présenté, étiqueté ou labellisé comme tel. De plus, identifier un « problème public » ne suffit pas à initier une politique susceptible d'y apporter une réponse. Autrement dit, il n'y a pas de lien systématique entre un problème, un enjeu social construit comme tel et sa prise en charge par les pouvoirs publics. En revanche, il y a des « logiques » qui président à « la mise à l'agenda » de questions plutôt que d'autres, expliquant pourquoi à défaut d'un déterminisme implacable, il n'y a « pas de hasard » en matière de construction des problèmes publics.

Ce cours explore ainsi comment les problèmes publics sont générés, cadrés, comment ils parviennent à être mis à l'agenda des décideurs.

En bref

Crédits ECTS : 3.0

Nombre d'heures : 18.0

Année : 4 | Quatrième année

Contacts

Responsable(s)

Guigner Sébastien

s.guigner@sciencespobordeaux.fr

